

PROJET VALIDÉ EN COMMUNAUTÉ DE COMMUNES. L'école de la Ribambelle sera bien transplantée sur le site de Victor-Hugo

Quasiment seule contre tous, la Ville de L'Aigle a perdu son bras de fer. Par un vote à bulletins secrets, les élus de la Communauté de communes ont validé le projet de rapprochement de la Ribambelle et Victor-Hugo.

Le sujet (pré)occupe les élus depuis plusieurs mois maintenant et une étape majeure vient d'être franchie. Jeudi dernier en réunion du conseil communautaire, les élus de la Cdc du Pays de L'Aigle ont entériné le principe de la non-reconstruction de l'école la Ribambelle et du déplacement de cette maternelle dans les locaux de Victor-Hugo. Ceci à 33 voix pour, 18 voix contre, 2 abstentions et 1 bulletin nul.

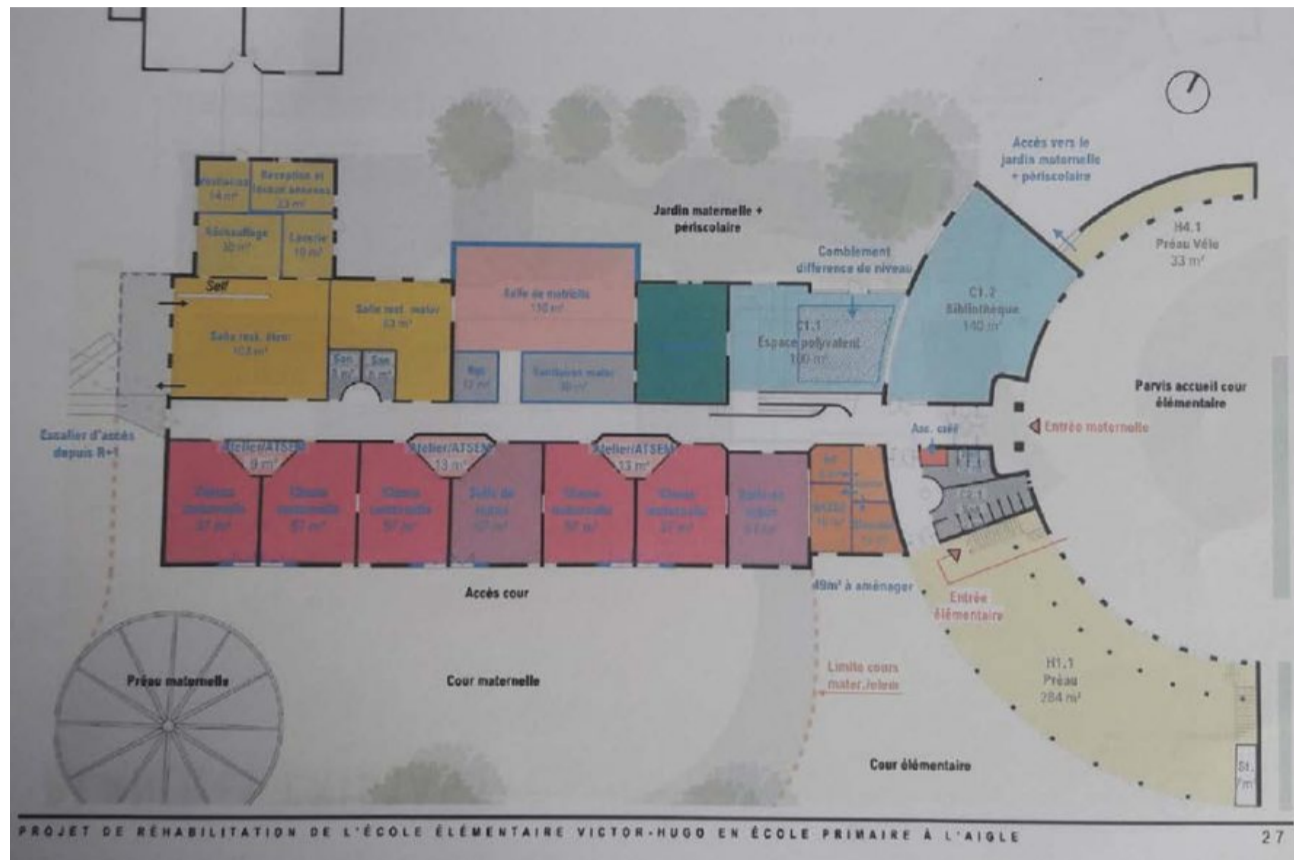
Cela n'est pas arrivé sans une dernière tentative de Philippe Van-Hoorne pour obtenir la reconstruction de la maternelle au sein du quartier, dans le cadre du programme de requalification de La Madeleine. Dans son long plaidoyer en faveur de ce qu'il appelle « le respect de la parole donnée », le maire de L'Aigle explique « que la question posée aujourd'hui n'est pas de savoir si on est pour ou contre l'opération de transformation de Victor-Hugo en école primaire. La vraie question c'est êtes vous d'accord pour la fermeture de l'école de la Ribambelle. Car c'est bien de cela qu'il s'agit ».

« Si les écrits ne sont plus respectés... »

Le maire est revenu sur la genèse du projet et notamment sur la convention signée le 3 décembre 2020, « dans laquelle il est clairement dit que l'école sera reconstruite à la place du bâtiment Franche-Comté (...) Pour Orne Habitat cela représente un effort financier important de démolir cet immeuble, mais dans la négociation il y avait le projet de reconstruire l'école à la place ».

Selon Philippe Van-Hoorne, faire admettre aux 39 familles du Franche-Comté qu'elles allaient devoir partir n'a pas été simple, « mais on leur a dit aussi que c'était nécessaire pour construire une belle école. Si les écrits ne sont plus respectés, il ne faudra pas s'étonner que plus personne ne croit en la parole des élus ».

Le maire a poursuivi en évoquant la récente réunion de présentation du projet de réhabilitation de l'école Victor-Hugo en y intégrant la maternelle la Ribambelle. « J'étais en colère parce que j'ai découvert sur les plans qu'on prenait du terrain à la Ville pour réaliser une nouvelle voie. Mieux, il est prévu de faire des parkings à la place de la maison



Même si ce projet est amendable, voici à quoi devrait ressembler le rez-de-chaussée de la future école primaire Atelier Préau

du gardien, tout cela bien sûr sans aucune concertation. Le président de la Cdc et sa garde rapprochée font tout sans rien demander à personne ».

Enfin, si le maire a bien compris la différence de coût suivant les scénarii étudiés, il bloque sur le projet devant remplacer l'école.

« A l'emplacement où devait être reconstruite la Ribambelle, on nous parle d'une halte garderie, en guise de compensation, mais on n'a aucune idée du coût de ce projet. »

PHILIPPE VAN-HOORNE

En résumé, Philippe Van-Hoorne veut « la reconstruction de l'école, conformément aux engagements pris ».

« Quelle école sera la prochaine ? »

Solidaire du maire, l'élu d'opposition Serge Delavallée n'en revient pas. « Pour la première fois, c'est la collectivité qui décide de démolir une école. On n'attend même plus que ce soit l'Education nationale qui choisisse de fermer. Quelle école sera la prochaine ? », alerte l'élu avant de faire observer que La Madeleine est un quartier de 950 habitants, « et quelle commune avec autant

d'habitants n'a pas son école ? ». Il termine en invitant chacun à partir du bas de La Madeleine et d'aller jusqu'à Victor-Hugo avec une poussette et deux enfants marchant à côté, « vous m'en direz des nouvelles ».

Président de la Cdc, Jean Sellier s'est attaché à démonter chacun des arguments de ses opposants, et notamment celui de la distance. « Parce qu'il n'y a pas le nombre suffisant d'habitants à La Madeleine, le périmètre du quartier prioritaire a été élargi et il arrive maintenant à 40 mètres de Victor-Hugo. Le préfet nous a d'ailleurs dit que nous pouvions très bien l'intégrer. L'école ne sera pas si loin que ça, posez-vous la question de savoir comment ils font en campagne ».

« En campagne aussi les mamans

marchent »

Maire d'Auguaise, Sylvie Molero témoigne quant à elle que « dans nos villages aussi il y a des mamans qui doivent marcher avec des enfants pour aller à l'arrêt de bus ».

Jean Sellier recentre le débat sur ce qu'il considère comme étant l'essentiel. « Entre la signature de la convention et aujourd'hui il y a eu une hausse des coûts et surtout le préfet nous a clairement dit que les subventions iront pour la réhabilitation des locaux et pas pour la construction en neuf ». Les chiffres ont déjà été publiés, mais il l'a redit jeudi face aux élus. « Si nous réhabilitons Victor-Hugo en intégrant la Ribambelle la note s'élèvera à 4,6 millions d'euros. Si nous reconstruisons la Ribambelle et que dans le même temps nous réhabilitons Victor-Hugo, la

facture sera de 3,2 millions et 3,6 millions, soit un total de 6,8 millions ».

Une différence de plus de 2 millions qui laisse largement la possibilité, selon Jean Sellier, de réaliser la garderie.

« Le coût est estimé à 800 000 euros avec un reste à charge de 450 000 euros après subventions. Il restera de la place disponible sur le site et les élus qui nous suivront pourront y mener d'autres projets. »

JEAN SELLIER

Avec une certaine vigueur, le président insiste, « on ne ferme pas la Ribambelle, on la transplante ». Dans l'immédiat, « il y a urgence à réhabiliter Victor-Hugo qui a failli fermer pour des raisons de sécurité et d'infiltration. Avec ce projet, on rénove un site pour

y installer deux écoles, alors que si nous reconstruisons la Ribambelle à La Madeleine, nous n'aurons pas la capacité financière de réhabiliter Victor-Hugo ». Un vrai handicap aux dires du président qui ajoute que « d'autres écoles de la Cdc ont besoin de travaux ».

« Pourquoi Victor-Hugo est dans cet état ? »

Concernant, le terrain devant être pris à la Ville pour la voie nouvelle, celle qui relierait la rue Marcel-Angot à la rue des Sports, le président rétorque là encore. « Cela fait dix ans que l'on cherche un moyen de sécuriser les abords de Victor-Hugo et le cabinet Préau a trouvé cette solution. Mais on n'est pas obligé d'en tenir compte ».

Après la validation du projet de déplacement de la Ribambelle à Victor-Hugo, Philippe Thouret s'est dit étonné par le vote contre des élus de L'Aigle.

« On a du mal à comprendre pourquoi la Ville vote contre le projet de réhabilitation par la Cdc d'une école qu'elle n'a pas entretenu. »

PHILIPPETHOURET

Au préalable, le maire d'Ecorcei a questionné avec un peu de malice, disant « qu'on ne va accabler personne, mais pourquoi l'école Victor-Hugo est dans cet état aujourd'hui ? »

Le maire de L'Aigle a confié ne pas être en colère au terme de ce vote, « et ce n'est pas forcément mieux. Cela veut dire que pour moi ce n'est pas fini ». Comment faut-il interpréter ceci ? La suite du projet nous le dira.

● Thierry Roussin

L'école Ribambelle/Victor-Hugo livrée en 2026

Au cas où le projet de transformation de Victor-Hugo en école primaire, c'est-à-dire le rassemblement des deux écoles sur un seul et même site, serait validé par les élus, la Communauté de communes a demandé à la Shema de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert de consultation de maîtrise d'œuvre par anticipation. Les candidats avaient jusqu'au vendredi 7 juillet 2023 pour déposer leur dossier. Dix étaient dans les délais et un hors délais.

Réunie mardi 5 décembre dernier, la commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer le marché à l'équipe DHD Architectes/IGC/Mozaïc/DB Therm/Matimoperle. Le cabinet DHD Architectes est basé à Saint-Contest, dans la périphérie de Caen, et a notamment réalisé le Palais des sports Caen la Mer ainsi

que l'Hôtel de Région à Caen.

Selon la Cdc du Pays de L'Aigle, « l'engagement immédiat de la phase esquisse permettra de déposer des dossiers de subvention au premier trimestre 2024 et de connaître le plus rapidement possible le niveau de subvention obtenu ». Le calendrier souhaité par le président Jean Sellier fixe le début des travaux à la fin 2024/début 2025 pour une livraison en 2026.

Philippe Van-Hoorne, maire de L'Aigle, a expliqué que « comme nous sommes cohérents, nous votons contre la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre puisque nous avons voté contre le projet. Si le projet figure au budget 2024 de la Cdc, nous voterons contre ce budget ».